مؤسسة دعم تطوير الرقمنة
Entreprise d'Appui au Développement du Numérique

AVIS D'INFRUCTUOSITE

DE LA CONSULTATION N° 02/EADN/2023

L'Entreprise d'Appui au Développement du Numérique (EADN) Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis de consultation **N°02/EADN/2023 portant « Aménagement d'un Data Center au profit d'un client de l'Entreprise d'Appui au Développement du Numérique (EADN) »,** publié sur le site web de l'Entreprise, que la consultation susmentionnée est déclarée infructueuse au motif que l'offre soumissionnée n'est pas conforme aux exigences administratives mentionnées sur le cahier des charges.

Conformément à l'article 90 de la procédure d'achat et de procurement interne de l'EADN, les soumissionnaires contestataires de la décision du service contractant, peuvent introduire un recours auprès de la Direction Générale dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de la publication de l'avis d'infructuosité sur le site web de l'entreprise.

Conformément à l'article 86 de la procédure d'achat et de procurement interne de l'EADN, les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des motifs de l'infructuosité peuvent se rapprocher des services de l'EADN, au plus tard, dans les trois (3) jours à compter de la date de publication du présent avis.

Alger le15/05/2023

ENTREPRISE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU NUMERIQUE
E.P.E/S.P.A au capital social de 310 000 000 DA
Adresse : Bâtiment multi locataire, Parc Sidi Abdellah, RN N°63, Rahmania | T/F:. +21323202316
N° d'imposition : 16180102090 | RC N° : 188-1012857 – 16 00 | NIF : 001816101285705

DIGITAL DNA